



Débouchage. Tuyaux cuisine

Par **Emy22**, le **13/03/2020** à **21:33**

Bonjour,

J'ai contacté mes bailleurs sociaux car j' avais le tuyau d'évacuation de la machine à laver bouché. Je ne pouvais plus faire de machines. Ils ont dit que c'était à ma charge. Quelques jours plus tard, l'évier était bouché et j'ai donc fait appel à un plombier trouvé sur internet. Celui-ci m'a débouché les tuyaux mais a fait un diagnostic. La pente n'avait pas été respectée et c'était la raison pour laquelle c'était bouché. Il fallait donc refaire les tuyaux de ma cuisine et, à cet effet, ça ne dépendait pas de moi. J'ai avancé les frais et contacté les bailleurs sociaux qui m'ont dit d'envoyer facture et diagnostic si je voulais être remboursée. Ce qui a été fait. Ils m'ont recontacté et envoyé un de leur plombier pour vérification. Hier j'ai reçu un message d'eux : ils refont des travaux chez moi. Mais aujourd'hui j'apprends qu'ils ne souhaitent pas me rembourser. Est ce normal ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **14/03/2020** à **07:56**

Bonjour,

OUI, normal dans la mesure où votre bailleur social a ses propre intervenants dans ce domaine.